Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 372

Artikel: Désarmement et sécurité : (suite et fin)

Autor: Scelle, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260579

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

C 17420
8 FEV. 1932
Bibliothèque publique et universitaire GENÈVE

J. A.

Numéro spécial du Désarmement

GENÈVE — 6 FÉVRIER 1932 VINGTIÈME ANNÉE. — N° 372.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION
Mlle Emilie GOURD, Crêts de Pregny
ADMINISTRATION
Mlle Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest
Compte de Chèques postaux I. 943
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL
des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS
SUISSE . . . . Fr. 5.—
ÉTRANGER . » 8.—
Le numéro . . » 0.25
Les abonnements partent du 1er janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.

ANNONCES
La ligne ou son espace : 40 centimes
Réductions p annonces répétées

La paix viendra aussi certainement que le soleil continuera à se lever demain, mais personne ne peut dire aujourd'hui quand, comment, par quel pays, par quel grand homme d'Etat elle viendra. Peut-être sera-ce par les femmes? N'est-ce pas Maud Royden qui a dit : «Ne prêchons plus la patience aux femmes, l'outil que nous devons prendre en main, c'est l'impatience.»

Conduites par l'impatience, allez, mes sœurs, à Genève, et sachez exiger.

Carrie CHAPMAN CATT.

La Conférence du Désarmement

Genève, 2 février 1932.

Dans la fin d'après-midi rougeoyante de cette claire journée d'hiver, les cloches, toutes les cloches de la ville, et surtout la voix profonde de la Clémence, ont rappelé au passant hâtif et frileux l'heure grave qui sonnait. Et devant une salle bondée d'auditeurs debout, encadrant les délégués, sous l'éclair électrique des photographes et des cinémas, la Conférence, la fameuse Conférence du Désarmement s'est ouverte.

Elle s'est ouverte, quoiqu'on ait annoncé, et combien de fois depuis des mois, et hier encore, son ajournement. Elle s'est ouverte, malgré les défaitistes et les sceptiques, malgré les adversaires qui ne sont que ceux auxquels profitent les œuvres de guerre. Elle s'est ouverte à une heure tragique, certes, et alors que là-bas en Extrême-Orient crépitent les mitrailleuses et éclatent les bombes: et il était d'une singulière ironie pour celle qui écrit ces lignes de se trouver par le remous de la foule en plein milieu de journalistes orientaux, japonais ou chinois... Elle s'est ouverte, elle a lieu.

Et il faut qu'elle ait lieu, si sombres que soient les auspices, et si chargé que soit l'horizon. Car nous ne pouvons partager le point de vue de ceux qui disent que, parce que l'on se bat, la Conférence du Désarmement a perdu toute sa raison d'être: c'est en temps de fièvre et non pas de santé que le malade a besoin du médecin. Ce qui se passe en Extrême-Orient montre, prouve la nécessité de renforcer l'armature de la paix créée il y a douze ans bientôt, et si tragiquement mise à l'épreuve maintenant, et c'est justement parce qu'elle se révèle insuffisante, ou que les hommes chargés de veiller à son maintien faiblissent et s'arrêtent en chemin, qu'il faut, et d'autant plus, œuvrer activement pour la paix. Or la paix, qui n'en est persuadé actuellement? la paix viendra par le désarmement. Limitation, progression, étapes graduées, nous sommes d'accord, pour tenir compte de la psychose des peuples, mais désarmement comme but essentiel, comme facteur primordial de la paix.

Et c'est pourquoi nous voudrions demander aujourd'hui à toutes nos lectrices, et dans ce numéro spécialement consacré à la Conférence, de nous aider de leur concours dans cette œuvre de foi. De foi dans un succès final, qui sera loin sans doute d'être aussi complet que celui que nous souhaitons, mais auquel nous pouvons contribuer chacune de nous pour notre part, car chacune, nous sommes une parcelle de cette opinion publique qui ignore trop souvent sa force, mais dont les sursauts d'indignation et les élans d'espérance pourraient être invincibles si nous le voulions. Si chacune de nous veut lutter contre le scepticisme desséchant, contre la crédulité dangereuse, veut se persuader que quoi que ce soit qui soit obtenu, que le fait seul que la Conférence se soit réunie, constitue un progrès sur l'état de choses précédent, si chacune de nous réalise ainsi se part de responsabilités dans l'heure très grave que vit notre civilisation, et si chacune de nous fait ainsi tout simplement son devoir... le monde ne sera pas transformé, mais ce point fixe, solide, lumineux, dont parlait le poète, et autour duquel pouvait se cristalliser l'univers, nous aurons travaillé à le constituer.

E. Gd.

Bertha von SUTTNER

l'auteur de « Bas les Armes » à qui va notre pensée en ces journées

(Voir article page 10)

Cliché Conseil International des Femmes.

Lire en 2me page:
J. Gueybaud: *La collaboration des femmes à l'organisation de la paix.*
Mémoire du Comité des organisations féminines internationales pour le Désarmement.
En 3me et 4me pages:
Les femmes déléguées à la Conférence du Désarmement.
E. Gd: *Nos prud'femmes genevoises. (Liste des femmes élues aux élections du 30 janvier 1932.)*
Congrès International des Femmes méditerranéennes. — Nouvelles des Sociétés.
En feuilleton:
Jeanne Vuilliomenet: *Une femme précurseur de l'idée du désarmement: Bertha von Suttner.*
Autour de la Conférence.

La Manifestation féminine pour la remise solennelle des pétitions à la Conférence

Quand ces lignes paraîtront, cette manifestation, d'abord envisagée pour le 11 février, puis brusquement décidée par M. Henderson lui-même pour le samedi 6 février, sera sur le point d'avoir lieu. Il ne sert donc plus à rien d'en donner le programme, alors qu'il nous est d'autre part impossible d'en publier le compte-rendu. Nous n'y pouvons rien.

Disons cependant que, vu d'une part l'impossibilité d'organiser un cortège, d'autre part le temps froid qui forcerait à abréger une cérémonie en plein air, les organisatrices se sont arrêtées au projet suivant: les pétitions partiront du Palais Eynard pour être déposées au Bâtiment Electoral, siège des assemblées plénières de la Conférence. Pendant qu'entreront avec elles les délégations féminines chargées de les remettre solennellement au Président, toutes celles qui les auront accompagnées à travers les Bastions sont convoquées à la Salle de la Réformation, qui doit être pleine à craquer de femmes et de jeunes filles, car c'est là qu'aura lieu la véritable manifestation féminine en faveur de la paix. C'est là aussi que viendront en toute hâte les délégations féminines, sitôt les pétitions remises à la Conférence, faire tout chaud le récit de cette cérémonie. C'est là que seront prononcés les grands discours, encadrés de chœurs d'enfants, et c'est là qu'on sentira battre, durant ces quelques heures, le pouls du monde féminin pour la paix. Deux mille femmes en tout cas peuvent trouver place à la Salle, si populaire et si connue à Genève, de la Réformation, mais deux mille femmes qui en représenteront des milliers, des millions d'autres, et dont les pensées, comme un fluide magnétique, viendront, de tous les coins du monde, soutenir leur volonté de paix.

Nous regrettons beaucoup de nous être trouvées, du fait de la date de notre parution, dans l'impossibilité de faire auprès de nos lectrices et par leur intermédiaire, toute la propagande possible pour cette manifestation si importante. Notre consolation est de penser que tout, presse quotidienne, télégraphe, téléphone, Radio, a été mis en œuvre pour les atteindre, et nous aimons à croire que nombreuses seront celles qui, lorsque ces lignes leur tomberont sous les yeux, seront déjà toutes prêtes, chapeau sur la tête, pour aller se joindre à la foule féminine sur laquelle nous comptons samedi prochain.

Désarmement et Sécurité

(Suite et fin.) [1]

C'est ici, en effet, le point central du débat. *La sécurité* n'est pas, comme on le croit trop souvent, une affaire d'organisation matérielle. C'est une question *d'ordre psychologique*. Même dans les Etats les mieux organisés et les mieux policés, les citoyens ne sont pas en sécurité. Ils sont à la merci d'un automobiliste maladroit, d'une tuile qui tombe d'un toit, d'un apache au coin d'une rue, d'un fou échappé. Cependant, nous nous croyons en sécurité, et par cela seul nous y sommes, nous circulons sans terreur et sans armes. Si nous apercevions à chaque coin de rue un agent de police aux aguets, nous aurions au contraire une peur affreuse d'un danger inconnu, et bientôt n'oserions plus sortir. Il en est de même pour les peuples. Le seul moyen de leur ôter la peur, génératrice de toutes les folies, c'est de leur persuader qu'ils sont en sécurité. Le premier geste à faire pour cela est de commencer le désarmement. Ce sera le geste libérateur et significatif. Les peuples ne croiront plus qu'à ce geste-là. On leur a donné le Pacte de la Société des Nations, les multiples déclarations de l'Assemblée et du Conseil, les accords de Locarno, le Pacte Briand-Kellogg et la mise de la guerre hors la loi; ils ont l'acte général d'arbitrage, les commissions de conciliation, l'immense réseau des traités bilatéraux, les expériences du Conseil, qui a non seulement réglé des conflits dangereux, mais arrêté des agressions commencées. Néanmoins on entend répéter continuellement que les traités sont des « chiffons de papier » et les réussites pacifiques d'heureux hasards. Ce serait à désespérer. Le seul moyen d'établir la sécurité dans les esprits, c'est de la part des gouvernements de démontrer la diminution de leurs craintes en commençant à désarmer.

D'ailleurs, je suis loin d'être pessimiste. La limitation des armements est une des choses qui viennent avec la certitude de la nécessité. Je me souviens encore d'une époque pas très lointaine, celle des conférences de La Haye en 1899 et en 1907, où l'on parla pour la première fois de limiter les armements. En 1899, la méfiance était telle à l'égard des ouvertures du tsar Nicolas II que le comte Mouravieff dut ajouter à sa première circulaire sur les moyens d'organiser la paix, l'arbitrage, ce qui était bien naturel, et la réglementation des lois de la guerre, ce qui pouvait paraître paradoxal.

En 1907, l'affaire fut plus chaude. L'Allemagne imbue de l'idée de souveraineté, folle d'orgueil et poussée déjà par les militaristes, déclara se refuser à toute négociation de ce genre, et menaça la Conférence d'un éclat dangereux. Il fallut déléguer le professeur de Martens de capitale en capitale pour préparer au projet de désarmement un enterrement de première classe. Les obsèques furent d'ailleurs somptueuses. Enfin, en 1911 lorsque le gouvernement anglais, désireux d'éviter un conflit qui s'annonçait déjà, envoya Lord Haldane à Berlin pour tenter une limitation des armements navals, on lui répondit que l'avenir de l'Allemagne était sur l'eau. Scapa Flow ne signifie pourtant pas que cet avenir soit aujourd'hui définitivement submergé. L'armée de Guillaume II était soi-disant invincible, comme la grande armée de Napoléon. Elle a eu le même sort. Toutes les armées auront le même sort. Mais il est démontré aujourd'hui que la guerre sera désormais aussi désastreuse pour les vainqueurs que pour les vaincus. C'est pourquoi les gens convaincus, c'est-à-dire les gouvernements, ont déclaré que puisqu'elle ne pouvait plus servir à rien, il était préférable de la reléguer au magasin des accessoires. Et ils ont écrit l'article 8 du Pacte de la Société des Nations, en vertu duquel ils reconnaissent que le maintien de la paix *exige* la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et l'exécution des sanctions.

S'il en est ainsi, si cette limitation ou ce désarmement sont *nécessaires* au maintien de la paix qui est le but de toute société humaine, le désarmement est devenu un devoir juridique. Ce n'est pas une affaire de « souveraineté ». Le Conseil doit le réaliser. Nul Etat ne *peut* s'y dérober sans manquer à ses obligations et saper les fondements des traités mêmes qu'il prétend défendre.

Quelle serait d'ailleurs la conséquence de ce manquement des gouvernements aux obligations des traités? Ce serait le réarmement fatal, prochain, imminent, de ceux des Etats qui ont déjà désarmé par les traités de paix. Nul ne saurait l'empêcher, car moralement et même *juridiquement* ces Etats auraient des arguments extrêmement forts à faire valoir pour reprendre leur liberté.

Le préambule de la partie V du traité de Versailles qui prévoit la démilitarisation de l'Allemagne, spécifie en propres termes que l'Allemagne accepte ses obligations *en vue de rendre possible* la préparation d'une limitation générale des armements de *toutes les nations*. Or, s'il est un principe juridique bien établi, c'est qu'une situation juridique ou un ensemble d'obligations n'a de valeur et ne peut durer que pour autant qu'il correspond au but en vue duquel il a été établi. Le jour où ce but disparaîtrait, le jour où il serait démontré que les autres Etats ne veulent pas du désarmement ou ne peuvent pas le réaliser, l'Allemagne serait fondée à réarmer et n'hésiterait pas à le faire. Alors, de deux choses l'une, ou bien on la laissera faire, et la course aux armements recommencera, avec comme aboutissement la guerre; ou bien on essayera de l'en empêcher par la force, c'est-à-dire par

[1] Voir le précédent numéro du *Mouvement*.

BIBLIOTHÈQUE

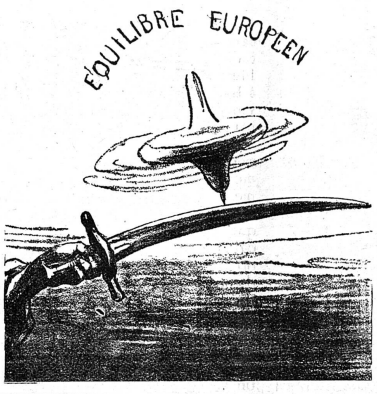

L'idée du désarmement au siècle dernier, d'après des dessins de Daumier, qui sont, hélas! toujours d'actualité.

Clichés Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté

la guerre. Il n'y aura aucune façon de sortir du dilemme et de préserver la paix, si ce n'est de désarmer sur la base du désarmement partiel déjà existant.

Ainsi, n'est-ce point seulement par le raisonnement logique, mais encore par l'examen le plus simple des conditions actuelles de la politique pratique que le désarmement s'impose. Les peuples ont le choix entre lui et la catastrophe, à plus ou moins brève échéance. Tant qu'ils n'auront pas *choisi,* il n'y aura pour eux aucun sentiment de sécurité, ni aucune sécurité matérielle.

GEORGES SCELLE.
Professeur à l'Université de Genève et à l'Institut des Hautes Etudes Internationales.

La collaboration des femmes à l'organisation de la paix

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié la résolution, dite « Résolution espagnole » adoptée à l'Assemblée de septembre dernier de la Société des Nations, sur la proposition de la délégation de la nouvelle République d'Espagne, et dont voici le texte:

> L'Assemblée,
> Convaincue de la grande valeur de la contribution féminine à l'œuvre de la paix et de la bonne entente entre les peuples, but essentiel de la S. d. N.,
> Prie le Conseil d'examiner la possibilité d'intensifier la collaboration des femmes à l'œuvre de la S. d. N.

Saisi de cette résolution, le Conseil de la S. d. N. décida de procéder tout d'abord à une consultation des organisations féminines sur cette question, de manière à connaître leurs vues et les moyens d'y donner suite, et chargea le Secrétaire général de cette consultation, en précisant qu'elle devait porter à la fois *a*) sur les formes de la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement, et *b*) sur celles de leur collaboration à l'activité générale de la S. d. N. Comme la Conférence du Désarmement prenait date en février déjà, les réponses des organisations féminines sur le premier point devait être connues dès la session de janvier 1932 du Conseil, alors que le rapport complet, comprenant aussi le deuxième point, ne serait présenté à l'Assemblée qu'en septembre 1932.

Le Secrétaire général, conformément aux instructions reçues se mit donc en rapport avec 22 organisations féminines, ainsi qu'avec un certain nombre de personnalités féminines de différents pays, notamment avec des femmes déléguées à l'Assemblée. Lors de la réunion du Conseil, le 25 janvier dernier, neuf organisations ou Sociétés avaient envoyé des communications au Secrétariat, parmi lesquelles, il va sans dire, le grand Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement fondé en septembre 1931, afin de centraliser le travail des femmes en faveur du désarmement, et dont nous avons eu à maintes reprises l'occasion d'entretenir nos lecteurs. Ce Comité groupe 14 grandes organisations internationales, soit le Conseil International des Femmes (dont fait partie notre Alliance de Sociétés féminines suisses) avec des Sociétés nationales dans 41 pays, la Ligue Internationale pour la Paix et la Liberté avec des Sections dans 26 pays; l'Alliance Internationale pour le Suffrage, avec des Sociétés affiliées dans 44 pays; la Guilde Internationale des Coopératrices, avec des organisations affiliées dans 12 pays; l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, avec 7000 branches dans 50 pays; la Fédération des Femmes dans les carrières professionnelles, avec des branches nationales dans 15 pays; l'Union mondiale chrétienne des femmes abstinentes qui groupe 700.000 membres dans 40 pays; la Fédération internationale des Femmes universitaires, avec des associations nationales dans 31 pays; le Comité national américain « Cause and Cure of War » qui embrasse le 5me de la population féminine adulte des Etats-Unis; deux Associatons internationales de Femmes juives, l'Union mondiale de la Femme, la Fédération Européenne des Clubs Soroptimists, et la Ligue des Mères et Educatrices pour la Paix: on voit par cette simple énumération quelle masse imposante de millions de femmes organisées représente ce Comité à travers le monde.[1]

Celui-ci a naturellement adressé au Secrétariat de la S. d. N. au nom des organisations qu'il représente un court mémoire sur les moyens qu'il conçoit pour les femmes de collaborer à la Conférence du Désarmement. C'est le Mémoire que nous reproduisons ci-après et nos lectrices en relèveront avec plaisir le ton nettement féministe — et d'ailleurs absolument justifié: car comment veut-on que des femmes collaborent efficacement à une activité dont des lois surannées les tiennent à l'écart.

Ajoutons que le Conseil de la S. d. N., dans sa séance du 26 janvier, a entendu un rapport du représentant Espagnol, M. Zulueta, ministre des affaires étrangères, sur cette question de la collaboration des femmes à l'œuvre de paix de la S. d. N., rapport qui a été adopté, avec l'adjonction par Lord Robert Cecil, du vœu que la Conférence du Désarmement tienne compte des souhaits formulés par les organisations féminines dans leurs différents rapports.

J. GUEYBAUD.

Mémorandum du Comité des Organisations féminines internationales pour le désarmement

Préambule.

La XIIme Assemblée de la Société des Nations a adopté, le 24 septembre 1931, une résolution reconnaissant la valeur de la contribution des femmes à l'œuvre de paix et invitant le Conseil à examiner la possibilité de rendre plus complète la collaboration des femmes aux travaux de la Société des Nations. Le Conseil a donc décidé que l'étude de la collaboration des femmes à l'œuvre de la Société des Nations serait divisée en deux parties: la collaboration à la Conférence du Désarmement, et la collaboration générale aux travaux de la Société. C'est de la première de ces divisions, c'est-à-dire de la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement, qu'il sera question dans le présent memorandum.

Avant de soumettre nos suggestions à ce sujet, nous tenons à déclarer que, quelles que soient les mesures qui pourront être prises en ce qui concerne la Conférence du Désarmement, nous estimons que la condition essentielle d'une coopération complète éventuelle des femmes à l'œuvre de la Société est d'établir l'égalité en droit entre les hommes et les femmes de chaque pays Membre de la Société, de même qu'entre les femmes de tous les pays. Lorsque ce résultat aura été obtenu, la collaboration des femmes à l'organisation de la paix sera entièrement acquise et correspondra en portée et en influence à l'intérêt que les femmes portent à cette question vitale.

Le Comité n'ignore pas que la troisième Commission de l'Assemblée de septembre 1931 a exprimé l'opinion qu'à cette occasion, il n'y avait pas lieu de s'occuper de la question de l'accès des femmes aux fonctions, soit de la Société même, soit se rattachant à cette dernière, cette question étant déjà réglée par l'article 7 du Pacte. Toutefois, le Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement se permet de faire remarquer que le principe de l'égalité entre hommes et femmes énoncé dans cet article n'a pas été suffisamment appliqué dans la pratique. Il insiste par conséquent sur le fait que, à son avis, la pleine et entière collaboration des femmes à l'œuvre de la Société des Nations ne pourra être assurée que lorsque les nominations aux fonctions importantes se rattachant à l'activité de la Société des Nations seront faites sans distinction quant au sexe.

Conférence du Désarmement.

Considérations générales.

En ce qui concerne la Conférence du Désarmement, nous reconnaissons que c'est aux gouvernements eux-mêmes qu'incombe le soin de désigner les délégations nationales. Ces délégations seront probablement composées d'hommes d'Etat et d'experts qui auront pour mission de trouver une base d'accord en tenant compte des vues de leurs conseillers en matière militaire, navale et aérienne, des exigences de la situation économique et politique actuelle du monde, de la nécessité d'assurer la sécurité et le bien-être de la génération suivante, et du fait que les dépenses relatives aux armements ne peuvent être maintenues à leur niveau actuel qu'aux dépens de l'instruction publique, des services sociaux et d'un grand nombre d'autres activités concourant au bonheur de la collectivité.

Mais il est également d'une importance vitale que, dans les délibérations de la Conférence, il soit tenu dûment compte, non seulement de l'opinion des hommes d'Etat et des experts, mais aussi de ceux — femmes ou hommes — qui se sont dévoués à la cause de la paix. Les femmes, qui constituent la moitié de la population du monde, partagent avec les hommes les charges économiques imposées par les armements, ainsi que les souffrances et la détresse causées par la guerre. Elles ont apporté une contribution reconnue à l'œuvre de prévoyance morale et sociale, et, en qualité de mères, elles sont particu-

[1] Une quinzième Association internationale vient d'annoncer son adhésion: la Ligue des Femmes ibériques et hispano-américaines, qui apporte ainsi à l'œuvre de ce Comité l'appui très apprécié de tout un contingent de femmes de l'Amérique latine.

Une femme précurseur de l'idée de désarmement

Bertha von Suttner
1843-1914

Pacifisme, entente entre nations, limitation des armements, espoirs et rêves de ceux qu'opprime un lourd et sanglant passé, doivent être précédés et amenés par le véritable désarmement des âmes. A ce désarmement d'ordre spirituel travaillent toutes les femmes chez qui la haine n'est pas devenue une religion; en rendant hommage à celles qui œuvrent aujourd'hui pour la paix du monde, sachons penser aussi aux pionnières du mouvement pacifiste, et tout spécialement à Bertha von Suttner.

Elle avait une âme généreuse, mais encore cette âme se manifeste-t-elle tardivement: à peine mentionne-t-elle dans son journal les guerres qui, en 1859, en 1866 et en 1870, désolent quelques pays européens. Jeune, jolie, riche, mondaine et cosmopolite, elle n'avait que de l'indifférence pour le malheur d'autrui.

Bertha, comtesse Kinsky, se maria à trente ans avec le baron autrichien von Suttner. Dans cettte union, elle connaît le bonheur, mais aussi la pauvreté. Reniés par leurs familles, les Suttner vécurent pendant neuf ans de la vie primitive des montagnards du Caucase ou de la Mingrélie, gagnant leur pain comme correspondants de journaux étrangers. La pauvreté, le travail acharné, et surtout le spectacle lamentable de la guerre russo-turque de 1877, que Bertha von Suttner vit de près, l'éveillèrent à la sympathie pour l'humanité. Il se produisit en elle le phénomène que décrit en ces termes le philosophe Jean-Jacques Gourd: « ... Aussi faibles que nous soyons, nous avons eu, une fois ou l'autre, le privilège d'un de ces moments où nous nous sommes en quelque sorte saisis à notre propre source, où nous nous sommes soulevés, agrandis tout entiers, par un mystérieux effort. »

Ainsi soulevée au-dessus d'elle-même, émue des horreurs des champs de bataille, des souffrances des blessés et des larmes des mères, Bertha von Suttner cria son indignation en un livre: *Die Waffen nieder — Bas les armes!* — qui suscita un très grand intérêt et la rendit célèbre. A ce livre est attribué pour une bonne part le manifeste de Nicolas II, en 1898, provoquant la création de la Conférence de La Haye; il valut à l'auteur d'illustres amitiés, lui fit attribuer le prix Nobel, et fit naître d'audacieux projets et des idées nouvelles parmi l'élite intellectuelle du monde entier.

On ne lit guère aujourd'hui *Die Waffen nieder;* ce livre a étrangement vieilli, et, du reste, les scènes de la guerre 1914-1918 font pâlir les descriptions les plus réalistes de Bertha von Suttner. Il lui a été reproché, et avec raison, de n'avoir pas compati suffisamment aux souffrances des pauvres gens qui ne sont militaires ni par choix ni par vocation; le peuple, a-t-on écrit, ne vit pas, n'apparaît pas dans son œuvre.

La baronne de Suttner fut une apôtre, et comme beaucoup d'apôtres, douée d'un sens prophétique; elle écrivait dans son journal, à la date du 30 mai 1900: « Prenez garde, ô contemporains! Si vous tardez à prendre au sérieux un si sérieux effort vers le bonheur (c'est-à-dire vers le désarmement) et ceux qui s'y consacrent, si vous tardez à reconnaître la valeur de leur tâche, à les encourager à l'accomplir, à les prendre au mot, prenez garde d'avoir à le regretter, non sous les moqueries, mais dans les larmes de l'humanité ! »

Elle mourut en 1914, juste avant le début de la grande guerre, l'écroulement tragique de tous ses espoirs pacifistes lui fut ainsi miséricordieusement épargné. Cependant, si elle vivait aujourd'hui, la courageuse femme répéterait malgré tout les mots par lesquels elle conclut ses *Mémoires,* et qui résument ses espérances et ses convictions de vaillante lutteuse: *La paix des peuples est en chemin !*

JEANNE VUILLIOMENET.

Autour de la Conférence

Les pétitions arrivent

... en masse depuis la parution de notre dernier numéro. Au moment où nous mettons sous presse, quatre millions six cent vingt mille cent soixante-dix signatures (4.620.170) étaient déjà « engrangées » dans les caves de la rue Daniel-Colladon, où des équipes de travailleuses dévouées s'affairent à les classer et à les attacher en paquets de mille feuilles chacun, retenus avec du ruban vert — couleur de l'espérance. Et sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent trente-cinq (792.935) étaient en route, annoncées par lettres ou par cables. Le total dépassera en tout cas les cinq millions.

Les pétitions anglaises.

Parmi les plus importants envois déjà arrivés, citons les deux millions cent trente-quatre mille cinq cent dix-huit (2.134.518) signatures fournies par la Grande-Bretagne, apposées au texte dit « britannique » de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, et recueillies par soixante Sociétés féminines. Expédiées de Londres le 22 janvier, après une émouvante cérémonie à Victoria-Station, elles sont arrivées à Genève en huit caisses d'imposantes dimensions, le 27 janvier, dans l'après-midi. Une délégation du Comité féminin pour le Désarmement les attendait à la gare, ainsi que le consul d'Angleterre à Genève, M. Pattison, et M. Guillaume Fatio, président de la Commission genevoise d'organisation de la Conférence. Après une petite cérémonie et un échange de discours, plusieurs de ces caisses ont été exposées dans les arcades de deux agences de voyage (MM. Blenk, Fert, rue du Mont-Blanc, et Véron et Grauer, rue du Mont-Blanc et rue du Rhône), entourées de drapeaux suisses et britanniques, et accompagnées d'une affiche explicative. On s'arrête beaucoup pour les voir.

La Conférence et les écoles genevoises.

Sur l'initiative de Mlle Berney, directrice d'écoles primaires, quatre cents fillettes des classes supérieures de ces écoles ont été réunies le 25 janvier à la Salle du Faubourg, pour entendre une causerie de Mlle Rosa Manus sur le travail pour la paix accompli par les femmes. Atten-